



**HAL**  
open science

## Sur le chemin de la pensée Gricéenne

Julie Hunter, Fabio Del Prete

► **To cite this version:**

Julie Hunter, Fabio Del Prete. Sur le chemin de la pensée Gricéenne. Claire Beyssade. Les implications : au delà du sens littéral, Les concepts fondateurs de la philosophie du langage (8), ISTE Group, pp.11-42, 2020, Sciences cognitives, 9781784057107. hal-02471843

**HAL Id: hal-02471843**

**<https://hal.science/hal-02471843>**

Submitted on 1 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Sur le chemin de la pensée gricéenne<sup>1</sup>

Julie HUNTER<sup>a</sup> et Fabio DEL PRETE<sup>b</sup>

Linagora<sup>a</sup> et CLLE (CNRS)<sup>b</sup>

## 1.1. Introduction

En introduisant le concept d'implicature conversationnelle dans les années 1960, Paul Grice a proposé un cadre d'analyse permettant d'unifier l'étude de tout un ensemble de phénomènes qui n'avaient jusque-là pas été rapprochés. Grâce aux travaux de Grice, pionniers dans leur genre, philosophes et linguistes ont identifié des cas d'implicatures conversationnelles dans les inférences (1b)-(3b), qui émergent quand on replace les énoncés dans leurs contextes respectifs (1a)-(3a).

- (1) a. Q : Est-ce que tu viens à la fête ?  
A : J'ai du travail.
- b. A ne vient pas à la fête.
- (2) a. Q : Quel est le parcours de Claire ?  
A : Elle a un diplôme de philosophie ou de linguistique.
- b. A ne sait pas quel diplôme Claire a, un diplôme de philosophie ou un diplôme de linguistique.
- (3) a. Q : Combien avez-vous d'enfants ?  
A : J'en ai quatre.
- b. A a exactement quatre enfants.

À la suite de Grice, on entend par implicature conversationnelle le résultat d'un *acte de communication coopératif*, au cours duquel le locuteur a l'intention que son interlocuteur reconnaisse qu'il a utilisé la phrase S, associée au sens conventionnel M, pour *communiquer quelque chose de plus que M (ou de différent de M)*, et le locuteur s'attend à ce que l'interlocuteur recoure à un *raisonnement par défaut (defeasible reasoning)* pour calculer ce supplément de signification. Dans cet article, nous revenons brièvement sur l'histoire des travaux philosophiques qui ont porté sur les notions en italique ci-avant. Cette histoire ne se veut pas exhaustive, loin de là. Notre but se limite à montrer deux choses :

---

<sup>1</sup> Nous remercions Nicholas Asher et Kate Thompson pour les précieuses discussions que nous avons eues sur bien des points abordés dans cet article, ainsi que Ray Buchanan pour les références qu'il nous a fournies. Nos remerciements vont également à Claire Beyssade qui a traduit de l'anglais ce chapitre.

d'une part, que certaines des idées au fondement de la notion d'implicature conversationnelle préexistaient aux travaux de Grice, et d'autre part, que l'utilisation qu'il a faite de ces notions et l'analyse des implicatures qu'il a proposée étaient vraiment nouvelles et originales.

Dans la mesure où nous voulons retracer ici l'histoire des idées qui ont conduit au concept d'implicature conversationnelle, nous avons décidé d'idéaliser et de simplifier quelque peu les propositions de Grice, pour éviter d'avoir à discuter ce qui pose problème dans son approche. Nous prenons par exemple pour acquis la distinction entre *ce qui est dit* par l'énonciation d'une phrase au sens propre (*what is said*) et *ce qui est impliqué* (*what is implicated*)<sup>2</sup>, même si nous savons bien que donner une définition précise de ce qui est dit au sens propre est en soi difficile. Nous avons aussi conçu ce chapitre comme complémentaire par rapport à l'histoire des implicatures proposée par [HOR 14] : alors que Horn a mis l'accent sur les implicatures scalaires, un type particulier d'implicatures conversationnelles généralisées, nous avons décidé de nous focaliser au contraire sur les implicatures conversationnelles particularisées et sur les implicatures généralisées non scalaires. Nous considérons que les implicatures généralisées (telles que (2b) et (3b)) sont des implicatures associées par défaut à certaines constructions : elles sont régulièrement présentes dans les contextes normaux et ont besoin de contextes spécifiques pour être annulées. En revanche, les implicatures particularisées (telles que (1b)) sont des inférences hautement dépendantes du contexte : elles ne sont pas associées par défaut à une construction particulière, et n'apparaissent que dans des contextes très spécifiques.

Les travaux des grecs anciens sur le langage et la rhétorique font déjà mention de la possibilité pour un locuteur d'utiliser une phrase qui dit littéralement (conventionnellement) une chose pour en communiquer une autre. Nous en donnons un aperçu dans la section 1.2. Dans la section 1.3, nous montrons que les implicatures ont émergé dans les travaux portant sur les environnements coopératifs, où les interlocuteurs s'appuient sur un ensemble commun d'outils et de suppositions pour coordonner leur message au cours d'un échange conversationnel. Nous parcourons les travaux qui traitent des conditions imposées au contexte pour qu'une conversation ait lieu et, ce faisant, nous revenons sur les débats soulignant les rôles joués par le locuteur et l'interlocuteur dans la construction collaborative de la signification en discours. Pour finir, dans la section 1.4, nous nous penchons sur un des traits formels caractérisant les implicatures conversationnelles : leur annulabilité (*cancelability*). L'annulabilité signifie que le contenu ajouté par l'implicature est un contenu sur lequel on peut revenir, que l'implicature est une inférence par défaut. Cette partie du chapitre resitue également la problématique du raisonnement par défaut dans l'histoire plus large des discussions sur l'inférence. La section 1.5 présente nos conclusions.

### 1.2. Dire vs. signifier

Grice a été le premier philosophe à étudier de façon systématique le fait que, dans l'usage quotidien, on signifie plus que ce que l'on dit littéralement. Sa thèse s'articule autour d'un système de maximes que les participants à la conversation exploitent pour calculer le sens ajouté *via* un raisonnement pragmatique. Au fondement de ce système, on trouve la distinction que Grice fait entre deux notions :

---

<sup>2</sup> Nous traduisons l'anglais « *implicate* » par « impliquer », pour éviter le néologisme « *implicater* », même si, en français, ce verbe donnera lieu aux deux dérivés nominaux « *implication* » et « *implicature* ».

le contenu sémantique exprimé en énonçant une phrase  $S$  dans un contexte  $c$  – *ce qui est dit* (au sens propre) par  $S$  dans  $c$  – et ce que le locuteur cherche à communiquer en formulant cet énoncé – *ce qu'il implique*<sup>3</sup>. Tandis que la première notion concerne la sémantique, la seconde relève de la pragmatique. Séparer ces deux notions est de la plus haute importance et constitue l'une des contributions les plus claires de Grice à la sémantique et à l'interface sémantique-pragmatique [NEA 92]. Bien que Grice n'ait pas été le premier à discerner ces deux aspects de la signification, il est considéré aujourd'hui comme celui qui a montré que ces deux aspects ont chacun un rôle important à jouer, tout en reconnaissant qu'il faut essayer de déterminer de façon précise la relation qui les unit.

### 1.2.1. Signification et vérité : comment représenter le monde extérieur ?

L'étude de la signification propositionnelle ou des conditions de vérité d'une phrase a toujours été au cœur des préoccupations des philosophes. Tirer des conclusions à partir d'informations données nous permet d'apprendre de nouvelles choses sur le monde. Les philosophes ont donc cherché à comprendre et à formaliser les règles qui régissent l'inférence valide et la nature des entités à partir desquelles nous raisonnons ; entités que nous appelons aujourd'hui des propositions. Dans les travaux connus sous le nom d'*Organon* [ARI 84a], Aristote s'est ainsi donné pour tâche d'explicitier les propriétés des systèmes logiques et d'élaborer les règles qui sous-tendent le raisonnement déductif [STU 18, SMI 19]. Cet objectif l'a conduit à analyser la structure de la phrase ; il a considéré la langue comme un système symbolique qui nous permet d'exprimer nos pensées et notre perception du monde extérieur et il a estimé, comme Platon [PLA 97, 236d-264b] avant lui, que la structure de nos pensées se reflétait dans la structure du langage [ALL 04].

Plus précisément, Aristote s'est intéressé à la nature des jugements sur le monde : en quoi consistent-ils et qu'est-ce qui les rend vrais ou faux ? Il est parti de l'idée que pour dire quelque chose qui soit jugé vrai ou faux, il faut à la fois parler d'une entité (au moyen d'un nom ou *onoma*) et attribuer une propriété à cette entité (au moyen d'un verbe ou *rhema*). Une expression qui dénote une entité ne peut pas être en soi vraie ou fautive ; seule une phrase (*logos*) construite pour en dire quelque chose peut être vraie ou fautive. Dans son *Traité des catégories*, Aristote a tenté de catégoriser les types d'entités dont on peut parler dans le monde – les entités dont on peut prédiquer des propriétés – et il a étudié la relation entre ces types d'entités et les catégories linguistiques. Dans *De l'interprétation* et dans les *Premiers Analytiques*, il a expliqué comment combiner un sujet et un prédicat pour former une phrase complète. Il a également étudié les effets sur la prédication des quantificateurs *un*, *tous les* et *aucun*, ainsi que des expressions modales *il est possible que* et *il est nécessaire que* [ALL 04].

Les stoïciens ont beaucoup réfléchi sur la logique et le langage. Ils ont introduit le concept de *lekton* (ou « ce qui peut être dit »), qui est très proche du concept moderne de proposition. Les *lekta* complètes – les significations associées aux signifiants phrastiques – sont porteuses de vérité et de fausseté. Comme les propositions, ce sont des entités abstraites (mais contrairement aux propositions de la logique moderne qui n'ont pas d'indice temporel, les *lekta* sont vraies ou fausses relativement à un indice temporel). Leur nature abstraite distingue les *lekta* à la fois du signifiant et de la chose qui est

---

<sup>3</sup> Nous laissons de côté ici une troisième notion sémantique, plus abstraite, utilisée par Grice : le sens linguistique d'une phrase, c'est-à-dire le sens que la phrase a indépendamment de son contexte d'énonciation. Car nous ne nous intéressons ici qu'au langage en contexte.

signifiée une fois l'énonciation faite (le « porteur du nom », [BAL 18]). Parallèlement à l'idée d'entités abstraites porteuses de vérité, est apparue aussi l'idée de combiner ces entités de façon complexe. En effet, bien qu'Aristote se soit intéressé à la structure des phrases pour comprendre la prédication et la nature des jugements vrais, il n'a pas traité des phrases ou des jugements complexes. Les stoïciens ont exploré la nature des propositions complexes et ont élaboré des règles d'inférence comme le *modus ponens* pour saisir les formes de raisonnement associées à ces propositions [ALG 99, chap. 5 ; BAL 18].

Saint Thomas d'Aquin était un fervent adepte de la philosophie d'Aristote [KLI 96], et en particulier, un ardent partisan de l'approche de la signification d'Aristote. Dans l'*Organon*, Aristote a proposé une théorie de la correspondance pour la vérité qui soutient, pour le dire à grands traits, qu'une phrase est vraie uniquement quand la situation qu'elle décrit correspond à un fait – c'est-à-dire quand l'entité que le sujet désigne possède effectivement la propriété qui lui a été attribuée par le prédicat. Saint Thomas s'est efforcé de faire revivre, dans les discussions philosophiques sur la signification, cette vision claire de la séparation entre le contenu sémantique d'une phrase et l'état de choses représenté. Concernant cette relation de vérité-correspondance, il a écrit la célèbre phrase : « Veritas est adaequatio rei et intellectus » (littéralement, la vérité est l'adéquation de la chose et de la pensée) et a également ajouté : « Un jugement est dit vrai quand il est conforme à la réalité extérieure » [STH 52, Q.1, A.1-3] (voir [STH 06, Q.16] et la discussion dans [DAV 16]).

L'héritage d'Aristote, consistant à poser que la langue doit être, d'une part, systématiquement étudiée comme une partie d'un système logique et, d'autre part, analysée grâce à la notion de vérité comme correspondance entre la représentation linguistique et le monde extérieur, a continué d'avoir un impact important en philosophie. Cette perspective a en effet été poursuivie au XX<sup>e</sup> siècle dans les travaux de certains philosophes qui, comme Bertrand Russell, ont cherché à donner une signification précise aux phrases des langues naturelles en utilisant les outils des langages formels tout en développant des systèmes logiques permettant de saisir les propriétés inférentielles du langage [RUS 05]. Une version particulièrement claire – et extrême – de la théorie de la vérité comme correspondance d'Aristote, basée sur une relation de représentation entre signifiants et choses signifiées, est donnée par Ludwig Wittgenstein dans le *Tractatus* [WIT 01]. Il y décrit le monde comme composé de faits et il soutient qu'une proposition ou une proposition est l'image d'un fait. Chaque proposition ou image a des parties qui correspondent à des entités dans le monde, de sorte qu'il y a un isomorphisme entre la structure logique de l'image d'un état de choses et la structure logique de l'état de choses que l'image représente. Les pensées ou les propositions complexes sont construites en combinant des propositions plus simples à l'aide de relations vérifonctionnelles. L'accent mis par Wittgenstein sur la nature représentationnelle et logique du langage est si extrême qu'il a affirmé dans le *Tractatus* que tout ce qui pouvait être dit, et qui n'était pas conforme à cette notion de sens, devait être « passé sous silence » (« *Wovon man nicht sprechen kann, darüber muss man schweigen* », [WIT 63, p. 83]).

### 1.2.2. Signification non littérale

En analysant la structure des phrases et la contribution de diverses expressions à la signification globale d'un énoncé, les philosophes et les rhétoriciens de l'Antiquité ont ouvert une série de discussions à partir d'exemples où le locuteur peut avoir voulu dire plus de choses, ou autre chose, que ce que ses propos signifient au sens strict ou littéralement (c'est-à-dire que la signification propositionnelle des phrases proférées). Aristote a cherché à établir les relations existant entre des phrases comportant des quantificateurs différents et cette réflexion a soulevé de nombreuses questions. En particulier, est-ce que

les phrases de la forme *Certains F sont G* impliquent logiquement la négation des phrases correspondantes de la forme *Tous les F sont G* ? D'autres questions du même type ont aussi été soulevées à propos de l'interprétation de *ou* et de *et*. Est-ce que *ou* a un sens exclusif ? En d'autres termes, est-ce qu'une phrase de la forme *p ou q* implique la négation de *p et q* ? Et est-ce que *et* reçoit une interprétation temporelle ? Autrement dit, est-ce qu'une phrase de la forme *p et q* implique logiquement *D'abord p et ensuite q* ? À la même époque, les rhétoriciens se sont intéressés aux figures de rhétorique, dont le rôle est précisément de transmettre des informations qui vont au-delà de ce qui est littéralement exprimé par une phrase donnée. Et de nombreux théoriciens travaillant sur l'interprétation des textes religieux ont défendu l'idée qu'il était nécessaire de donner une interprétation non littérale de ces textes. Personne n'a proposé, comme Grice, d'unifier l'étude de tous ces exemples dont la signification dépasse la seule signification littérale et aucun n'a examiné la façon dont la signification non littérale se dérive. Toutefois, le problème dû à la détermination de la frontière séparant la signification d'une expression (son contenu sémantique strict) des informations que l'auditeur peut raisonnablement induire des propos du locuteur, a été dès l'origine reconnu comme étant d'une grande complexité.

**Quantifieurs** : de nombreux débats, depuis des siècles, ont porté sur les relations de signification existant entre les expressions quantificatives<sup>4</sup> (telles *certaines* et *tous*), et plus particulièrement sur la question de savoir si une phrase de la forme *Certains F sont des G* implique logiquement la négation de *Tous les F sont des G*. En fait, l'origine de la notion d'implicature scalaire remonte aux discussions d'Aristote sur la relation entre les subcontraires dans *De l'interprétation*. Considérons par exemple les deux phrases « Certains étudiants sont brillants » (de la forme *Certains F sont G*) et « Certains étudiants ne sont pas brillants » (de la forme *Certains F ne sont pas G*). Selon Aristote, ces phrases sont des subcontraires, car elles peuvent être vraies dans les mêmes circonstances. La controverse consiste à déterminer si, dans les langues naturelles, ces paires de phrases sont *simplement* cohérentes et *peuvent* donc être vraies dans les mêmes circonstances, ou si elles *s'impliquent mutuellement*, ce qui reviendrait à dire qu'elles *doivent* être vraies exactement dans les mêmes circonstances. Si elles s'impliquent mutuellement, alors une phrase de la forme *Certains F sont G*, telle que « Certains étudiants sont brillants », sera incompatible avec une phrase universelle de la forme *Tous F sont G*, telle que « Tous les étudiants sont brillants ».

Horn [HOR 14] mentionne plusieurs partisans de la position forte, parmi lesquels Sir William Hamilton d'Édimbourg [HAM 60]. Selon Hamilton, la signification du quantifieur *certaines*, ou du moins son sens premier, n'est pas bien saisie par le quantificateur existentiel. Grice, cependant, à la suite de beaucoup d'autres, parmi lesquels Augustus De Morgan [DEM 47, 58, 61] et John Stuart Mill [MIL 67], s'est rendu célèbre en soutenant que la signification de *certaines* est correctement captée par la sémantique du quantificateur existentiel «  $\exists x$  », si bien que « Certains étudiants ont réussi l'examen » n'implique pas « Certains étudiants n'ont pas réussi l'examen ». En conséquence, les deux phrases « Certains étudiants ont réussi l'examen » et « Tous les étudiants ont passé l'examen » sont cohérentes, elles peuvent être vraies ensemble [GRI 75]. Selon Grice, la tendance à conclure de « Certains étudiants ont réussi l'examen » que certains étudiants n'ont pas réussi l'examen (ou, ce qui est équivalent, qu'il

---

<sup>4</sup> On utilisera les termes d'*expression quantificative* ou de *quantifieur* pour désigner les déterminants qui indiquent la quantité comme *certaines*, *tous les*, *peu de*... On réserve le terme de *quantificateur* aux symboles logiques.

est faux que tous les étudiants ont réussi l'examen) n'indique pas que la signification de *certain* est autre que celle du quantificateur existentiel ni que *certain* est ambigu. Cela indique plutôt que deux propositions peuvent s'inscrire dans une sorte de relation pragmatique et défaisable qui diffère sensiblement de la relation d'implication logique (voir la section 1.4 pour une analyse de la relation pragmatique d'inférence défaisable).

**Disjonction** : la conjonction de coordination *ou* introduit des complications qui font écho aux problèmes posés par *certain*. En logique propositionnelle, la disjonction n'est pas considérée comme exclusive, mais en français, *ou* (comme ses équivalents dans d'autres langues) reçoit souvent une interprétation exclusive. Il s'agit donc de savoir si une phrase de la forme *p ou q* implique *p ou q mais pas les deux*. En d'autres termes, est-ce que l'opérateur de disjonction de la logique propositionnelle représente bien le sens de la disjonction en langue naturelle, ou est-ce qu'il faut contraindre la disjonction des langues naturelles à être exclusive ? Dans des travaux qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle, Whately et Mill ont défendu l'idée que la lecture exclusive de *ou* n'était pas de nature sémantique, mais plutôt pragmatique [WHA 48, MIL 67, HOR 14].

**Conjonction** : la signification de *et* fait aussi débat. Existe-t-il un *et* tel qu'une phrase de la forme *p et q* signifierait littéralement *d'abord p et puis q* ? Les rhétoriciens de l'Antiquité proposaient ce que Horn appelle le « principe de correspondance temporelle », postulant que l'ordre dans lequel nous rapportons les événements dans le discours doit refléter l'ordre dans lequel ces événements se sont produits dans la réalité. Ce principe correspond aux règles d'ordre (*naturalis ordo*) de Quintilien qui écrit dans son *Institutio Oratoria* : « *Uti quaeque sint tempore, ea facere etiam ordine priora* » [QUI 20, p. 23-27]. Mais comme le souligne Horn [HOR 14, p. 30], les rhétoriciens classiques avaient conscience que ce principe de correspondance temporelle n'était pas un principe logique valide, puisqu'il est clair qu'on peut le violer à des fins rhétoriques sans engendrer de contradiction. Les règles de *naturalis ordo* discutées par Quintilien, et que Dionysius de Halicarnassus avait formulées avant lui, sont considérées, si l'on est précis, comme des principes *pragmatiques* [JON 08]. Grice était bien évidemment d'accord avec cette approche pragmatique du sens de la conjonction et il a fourni des arguments en sa faveur. Il a signalé que l'inférence selon laquelle on peut déduire d'un énoncé de la forme *A et B* que l'événement décrit par *A* s'est produit avant l'événement décrit par *B* ne peut être rattachée au sens de *et*, puisqu'on peut tirer la même inférence à partir d'un discours de la forme *A.B*, dans lequel *et* n'apparaît pas [GRI 81, p. 186 ; NEA 92, p. 535 ; HOR 14, p. 29]. On trouve cependant des arguments en faveur d'une interprétation temporelle de *et* dans des travaux plus récents si bien que le débat reste ouvert [HOR 14, p. 29].

**Les figures de style** : les figures de style ne rendent pas seulement opaque le contenu vériconditionnel d'un énoncé, elles imposent également une interprétation non littérale. Les Grecs de l'Antiquité avaient ainsi remarqué qu'en utilisant des figures de style, ou *trópoi* (« tropes »), les locuteurs pouvaient communiquer quelque chose en plus (comme dans les litotes) ou quelque chose de complètement différent (comme dans la métaphore ou dans l'ironie) du sens vériconditionnel. Dans un passage de la *Rhétorique* consacré à une discussion sur le style, Aristote s'est ainsi intéressé à la métaphore (il faut savoir que dans sa terminologie la métaphore inclut la métonymie et d'autres phénomènes). Horn [HOR 14] mentionne aussi les grammairiens latins Donatus (350 après J.-C.) et Servius (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles après J.-C.) parmi les penseurs qui, dans les discussions sur la litote, ont souligné que les locuteurs peuvent transmettre plus en disant moins (« *minus dicimus et plus significamus* »).

Quand on utilise des figures de style, on n'a pas pour objectif premier d'atteindre la vérité, ni de décrire avec précision le monde. Cela pourrait expliquer pourquoi c'est principalement dans les travaux sur la rhétorique que ces phénomènes ont été étudiés, et beaucoup moins dans les travaux des philosophes qui, si l'on met de côté les discussions d'Aristote sur la métaphore, se sont principalement intéressés au sens vériconditionnel. Pourtant, la question de l'effet de certaines figures de style sur une théorie du sens a été soulevée. La possibilité pour un locuteur d'employer intentionnellement une locution pour transmettre une proposition différente de celle qui est ordinairement transmise par cette locution a joué un rôle central dans le travail de Jean Buridan. Réagissant en partie à la manière dont Ockham présente les propositions, qu'il conçoit comme des entités logiques idéales par rapport auxquelles la signification dans la langue parlée et écrite serait secondaire, Buridan prend au sérieux l'idée que les locuteurs peuvent utiliser la langue pour exprimer des propositions non-canoniques. Ces prémisses de réflexion peuvent être interprétées comme une anticipation de l'approche du « sens comme usage » (*meaning as use*), discutée dans la sous-section suivante [BUR 01, ZUP 18]. Buridan a ainsi soutenu qu'avant de juger si un locuteur dit quelque chose de vrai ou de faux, nous devons nous demander s'il a utilisé les mots dans leur sens propre ou impropre, car un propos peut être faux quand on l'interprète comme contenant un mot utilisé au sens propre, mais vrai quand on l'interprète comme contenant un mot utilisé au sens impropre. Dans ses *Summulae de Dialectica*, Buridan écrit :

« Ainsi nous pouvons parler de manière figurée et de façon ironique en vertu d'une signification différente. Nous disons toutefois qu'une expression est propre quand nous utilisons le mot selon la signification qui lui est communément et principalement attribuée ; et nous disons qu'une expression est impropre si nous l'utilisons autrement – bien qu'il soit permis de l'utiliser autrement. Il serait donc absurde de dire simplement qu'une proposition d'un auteur est fausse si ce dernier la formule comme étant vraie sur la base d'une expression impropre. » [KLI 01, ZUP 18]<sup>5</sup>

Cette citation illustre ce que Grice considérerait comme une confusion et que sa notion d'implicature conversationnelle vise à clarifier : une méprise entre ce qu'une expression signifie littéralement (et cette expression sera évaluée comme vraie ou fausse selon certains critères), et ce qu'un locuteur signifie quand il produit cette expression (et là, l'expression peut être vraie ou fausse selon d'autres critères).

**Textes religieux** : l'interprétation des textes religieux a également incité les philosophes à réfléchir sur le sens non littéral. Le célèbre théologien et philosophe Origène d'Alexandrie (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles après J.-C.) a peut-être été le premier à faire de l'interprétation non littérale des textes religieux la norme de l'exégèse chrétienne (bien que la notion d'interprétation non littérale soit également présente dans la tradition juive). Quelque seize cents ans plus tard, cette réflexion a donné lieu à la notion d'« interprétation herméneutique » que l'on trouve notamment dans les travaux de Wilhelm Dilthey et de Hans-Georg Gadamer. Origène avait proposé trois façons différentes d'interpréter les textes de l'Écriture Sainte, trois niveaux de signification correspondant aux trois parties de l'homme : la « chair » renvoyait à l'interprétation littérale et historique du texte ; l'« âme » concordait avec le message moral

---

<sup>5</sup> Nous remercions Frédéric Goubier pour cette traduction (Et sic possumus loqui transumptive et ironice ad alienam significationem. Sed tamen locutionem propriam vocamus quando utimur voce secundum significationem sibi communiter institutam et magis principaliter ; et vocamus impropriam locutionem si aliter utamur ea quamvis liceat aliter uti ea. Et absurdum esset dicere simpliciter quod propositio auctoris sit falsa, si ponat eam secundum locutionem impropriam secundum quam sit vera.).



derrière les textes ; et l'« esprit » faisait écho à la réalité éternelle et incorporelle que le texte transmettait [ORI 13]. Des philosophes comme saint Augustin se sont également rendu compte qu'une interprétation littérale de la Bible en faisait un texte souvent invraisemblable. Ils ont donc cherché des moyens de réinterpréter – comme l'avait suggéré Origène [AUG 96] – certains passages bibliques en examinant différents niveaux de signification. Ils ont ainsi soutenu que chacun des niveaux d'interprétation non littérale comporte des « implicatures », liées à un ensemble complexe de règles interprétationnelles ou, comme nous le dirions de nos jours, « pragmatiques ». La riche tradition de l'herméneutique biblique a apporté à la philosophie chrétienne, puis à la philosophie continentale, une notion complexe et bien développée de sens non littéral.

La discussion ci-avant montre que nous pouvons clairement trouver des traces du phénomène de l'implicature conversationnelle dans les travaux des anciens. Les discussions sur les quantificateurs et les connecteurs logiques mettent en évidence l'existence d'une ligne de démarcation parfois obscure entre un contenu véridictionnel ou propositionnel d'une part, et les inférences que nous pouvons tirer d'un énoncé d'autre part. L'interprétation des textes religieux souligne la nécessité d'une interprétation non littérale, tandis que les figures de style obligent à reconnaître l'existence de plusieurs fonctions du langage et montrent que le langage n'est pas seulement un outil de représentation et de description correcte du monde extérieur. Quant aux usages du langage étudiés en rhétorique, ils ont essentiellement une fonction sociale et interactive, puisque l'intention du locuteur est en général de susciter une émotion ou de convaincre un public. Cependant, ces premières discussions se concentrent sur des expressions ou des constructions particulières qui produisent systématiquement certains effets, et elles n'essaient pas de modéliser le processus général par lequel ces effets sont produits. Ces discussions portent également sur le contenu des énoncés et les inférences que nous pouvons en déduire, sans souligner qu'un locuteur est à l'origine de la production de l'énoncé. L'intérêt de la proposition de Grice réside dans sa généralité : elle montre ce que l'ironie, les implicatures scalaires et les autres implicatures conversationnelles ont en commun. Pour ce faire, Grice a combiné deux angles de réflexion : le premier porte sur la relation entre le contenu de nos énoncés et les inférences qu'on peut en tirer ; le second tire profit d'un raisonnement sur les motivations du locuteur à produire tel énoncé, raisonnement qui induit chez l'interlocuteur un questionnement sur ce qu'il est censé en comprendre.

### 1.2.3. Le sens comme usage

Grice a élaboré une théorie du sens et le concept d'implicature conversationnelle à un moment où les travaux sur la signification étaient en pleine mutation. Cette période de changement a encouragé les philosophes à réfléchir davantage à la façon dont les locuteurs utilisent les mots plutôt qu'à la signification des mots eux-mêmes, pris de façon isolée, en dehors de tout acte de langage. C'est dans *Les Recherches Philosophiques* de Wittgenstein, publiées à titre posthume en 1953, qu'on trouve la manifestation la plus claire et la plus influente de ce changement. Dans cet ouvrage, dont les idées circulaient déjà dans les années 1930, Wittgenstein rejette la vision représentationnelle du langage décrite à la section 2.1, où la fonction principale du langage est de décrire et de représenter avec précision le monde qui nous entoure. Il souligne au contraire la grande variété des usages que peut avoir le langage ordinaire et critique, même dans les cas où un locuteur utilise le langage pour décrire le monde, les tentatives visant à l'analyser à l'aide des outils de la logique. Ce faisant, il met en avant un modèle langagier fondamentalement social et interactif où le sens d'un mot n'est pas donné par ce qu'il

représente dans le monde, mais par la façon dont il est utilisé par les locuteurs. Dans cette approche, le sens est considéré comme relatif à des contextes d'usage et irréductible aux approches formelles [WIT 86].

En soulignant les différentes fonctions du langage et la nécessité de considérer le langage comme fondamentalement interactif, Wittgenstein se fait l'écho des préoccupations de Thomas Reid, qui avait enjoint les philosophes à se focaliser non pas sur le contenu des jugements exprimés par des phrases déclaratives, mais sur ce que les locuteurs font avec leurs énoncés ; anticipant ainsi la théorie des actes de langage développée par Austin. Dans l'Essai 1, chapitre 8 des *Essais concernant les pouvoirs intellectuels de l'homme* [REI 11], Reid se demandait en effet avec regret : « Pourquoi les hommes qui pensent ont-ils travaillé si ardemment pour analyser nos opérations solitaires, et accordé si peu d'attention au social ? »<sup>6</sup> [TUR 17]. Il reviendra toutefois à Wittgenstein d'avoir été à l'origine de ce changement de perspective.

L'apport de Grice sera d'ajouter à cette conception du sens comme usage une distinction qui n'apparaissait pas dans l'œuvre de Wittgenstein : la différence entre le sens conventionnellement transmis par une phrase prononcée dans un contexte donné (*ce qui est dit*) et le message qu'un locuteur veut communiquer en prononçant cette phrase ; ce dernier dépassant le sens conventionnellement transmis par la phrase (*ce qui est impliqué*, les *implicatures*). Dans les deux cas, est fondamentale la façon dont les locuteurs *utilisent* la langue. Grice explique ainsi dans *Meaning* [GRI 57] que la « signification non naturelle », représentable sous la forme « *U* signifie *y* par *x* » (où *U* réfère à un agent intentionnel et *x* à une expression qui est proférée par *U*), doit être comprise de la façon suivante<sup>7</sup> : *U* veut en énonçant *x* produire un certain effet sur son auditeur, en s'appuyant sur la reconnaissance par son auditeur de cette intention [NEA 92, p. 515].

Le sens sémantique ou conventionnel dans la conception de Grice est dérivé de la notion d'intention qui gouverne l'usage : si en prononçant une phrase *S*, un locuteur *U* exprime sémantiquement *p*, c'est parce que les locuteurs utilisent régulièrement *S* avec l'intention d'exprimer *p*. Lorsque la régularité entre l'expression d'un sens et une construction *X* est établie, on peut parler de *X* et de ses propriétés logiques de façon systématique ; on peut formaliser le sens de *X* en utilisant les règles de la logique, et on peut parler de la manière dont le sens des parties de *X* et leur agencement contribuent conjointement au sens de *X*, vu comme un tout. Ainsi, bien que la signification sémantique ne soit pas exactement assimilée à l'usage, la notion de sens en tant qu'usage en fournit le fondement [NEA 92].

Grice s'est servi de la distinction entre « ce qu'un locuteur dit » et « ce qu'il veut dire » pour s'opposer à certains philosophes (Peter Strawson, John L. Austin et Gilbert Ryle) qui avaient aussi souligné l'importance au niveau théorique d'examiner le langage ordinaire et son utilisation par les locuteurs. Strawson, dont Grice a été le tuteur à Oxford, s'est rendu célèbre en s'opposant à Bertrand Russell et à sa théorie des descriptions définies [STR 50]. Russell a cherché à modéliser la sémantique des expressions du langage naturel à l'aide des outils de la logique formelle [RUS 19]. Il a proposé qu'une phrase de la forme *le F est G* soit vraie seulement s'il y a exactement un *F* et que ce *F* est *G*. En

<sup>6</sup> « Why have speculative men laboured so anxiously to analyse our solitary operations, and given so little attention to the social ? »

<sup>7</sup> La signification non naturelle est en contraste avec la *signification naturelle* qui, elle, est indépendante de toute intention du locuteur. La signification naturelle est le type de signification évoquée quand on dit : « Ces boutons-là signifiaient une rougeole » [GRI 57, p. 377].

d'autres termes, utiliser une description définie, plutôt qu'une description indéfinie, c'est affirmer que ce qui est dénoté non seulement existe, mais aussi est unique. Si, par exemple, un locuteur énonce « Le roi de France est chauve », il dit qu'il y a exactement un seul roi de France et qu'il est chauve.

Strawson soutient que la thèse de Russell n'accorde pas assez d'attention à la façon dont les locuteurs utilisent les descriptions définies ; en général, nous n'utilisons pas une description définie comme *le F* pour quantifier ou pour dire qu'il y a un F, mais plutôt pour nous référer au F en question et lui attribuer la propriété G. Le fait qu'il y ait un et un seul F ne doit pas, selon Strawson, être compris comme faisant partie de l'assertion d'une phrase comme *Le F est G*. Pour Strawson, l'information qu'il existe un et un seul F est une présupposition de la description définie *le F*. Dans son *Introduction à la logique*, Strawson a ainsi explicité ses doutes sur la relation entre logique formelle et langage naturel en mettant en question l'affirmation selon laquelle la sémantique des conjonctions du langage naturel peut être identifiée à la sémantique des connecteurs logiques correspondants ; faisant ainsi écho aux problématiques portant sur les opérateurs logiques, décrites à la section 2.2 [STR 52].

Dans les cas décrits ci-avant, Grice a rejeté les réserves de Strawson sur le lien entre descriptions définies et connecteurs propositionnels du langage naturel d'une part, et les approches formelles proposées pour modéliser leur sémantique d'autre part. Pour cela, il a fait appel à la distinction entre ce qui est dit et ce qui est impliqué (les implicatures). Bien qu'il soit d'accord avec l'observation de Strawson selon laquelle un locuteur utilise normalement une description définie avec le but de référer à un individu, Grice est en désaccord avec Strawson sur le fait que l'emploi référentiel des descriptions définies doit être expliqué par la sémantique de ces expressions et il maintient que ce que le locuteur signifie dans une occasion particulière en affirmant une phrase de la forme *Le F est G* doit être distingué de ce qui est dit par cette énonciation. Pour Grice, comme pour Russell [RUS 05], ce qui est dit par l'énonciation d'une phrase de la forme *Le F est G* est qu'il y a un seul F et tout F est G. Il s'ensuit que l'on peut dire quelque chose de significatif et d'interprétable, bien que faux, en disant « le roi de France est chauve » même s'il n'y a pas de roi de France (et même si le locuteur sait qu'il n'y a pas de roi de France). C'est afin d'expliquer que l'inférence d'existence semble survivre dans des phrases négatives de la forme *Le F n'est pas G* – même si la négation est interprétée comme ayant une portée large, ce qui est attendu pour une implication logique (*entailment*) – que Grice mobilise la notion d'implicature conversationnelle : « Le roi de France n'est pas chauve » implique conversationnellement l'existence d'un unique roi de France, mais cette implicature ne doit pas forcément être vraie pour que la phrase négative soit vraie, donc il ne s'agit pas d'une présupposition au sens de Strawson [GRI 89, p. 270-276]. Grice suit une ligne de raisonnement comparable pour le connecteur propositionnel de conjonction : alors que normalement on ne dira pas « Il est allé au lit et a enlevé ses chaussures » quand le sujet a d'abord enlevé ses chaussures puis est allé au lit, nul n'est besoin de postuler l'existence dans le langage naturel d'une conjonction de coordination spécifique qui signifierait *et puis*. Que le premier événement décrit dans l'énoncé ait été le premier à se produire n'est qu'une implicature.

C'est en reprenant, dans son article « La théorie causale de la perception » [GRI 61], l'analyse des phrases du type *X semble  $\phi$  à A* que Grice introduit pour la première fois le concept d'implicature conversationnelle. S'opposant à la démarche, parfois attribuée à Austin [AUS 62], selon laquelle les locuteurs ne peuvent utiliser correctement ce type de phrase que s'ils ne sont pas sûrs que *X est  $\phi$*  », Grice soutient que cette analyse des verbes d'apparence n'est philosophiquement pas tenable, car l'incertitude que *X est  $\phi$*  ne correspond ni à une implication, ni à une présupposition, mais à une implicature de cette phrase. En argumentant ainsi, Grice épargne l'analyse selon laquelle chaque phrase contenant une référence à une donnée sensorielle pourrait être traduite sous la forme *X semble  $\phi$  à A*, où

X est l'objet perçu et A celui qui perçoit<sup>8</sup>. Pour Grice, cette traduction pourrait très bien être utilisée par un locuteur qui serait certain que X est  $\phi$  et elle est donc appropriée pour exprimer un jugement portant sur des données sensorielles (sense-data statement).

L'application de la distinction entre « ce qui est dit » et « ce qui est impliqué » permet à Grice de regrouper sous l'étiquette d'« implicature conversationnelle » des phénomènes disparates qui avaient pu être observés bien avant lui (voir section 1.2.2). Ainsi, l'utilisation d'une description définie tend à engendrer une implicature de référence, une conjonction de coordination induit une implicature d'ordre temporel (au moins dans certains environnements), et l'utilisation d'un verbe d'apparence donne lieu à une implicature d'ignorance. Si de telles implicatures (à supposer qu'elles le soient) peuvent être qualifiées de « généralisées », la perspective gricéenne a également pour visée de rendre compte des implicatures plus sensibles au contexte et donc clairement particularisées. Mais ce faisant, les recherches consacrées exclusivement au contenu sémantique et vériconditionnel de ce que disent les locuteurs doivent être abandonnées (section 1.2.1). Par contre, et bien que l'approche de Grice diffère considérablement des autres théories qui forment la philosophie du langage ordinaire où la distinction entre « ce qui est dit » et « ce qui est impliqué » n'apparaît pas, les conclusions de ce philosophe sont empreintes d'une conception du langage ordinaire directement héritée d'elles, puisque la perspective gricéenne porte non seulement une attention particulière à la façon dont les locuteurs utilisent le langage, mais appréhende également le sens par le biais de l'usage.

### 1.3. Outils de base des actes de communication

Nous avons montré que Grice s'est inspiré de deux conceptions différentes du sens pour établir sa distinction entre ce qui est dit et les implicatures : d'une part, de l'approche logique ancrant le sens dans une représentation correcte du monde extérieur (section 1.2.1), et d'autre part, d'une approche moins formelle où la détermination du sens s'appuie sur l'utilisation du langage naturel par les locuteurs dans des interactions concrètes (section 1.2.3). De plus, il a cherché à maintenir une relation étroite entre le sens littéral des phrases et la sémantique des opérateurs et des expressions logiques<sup>9</sup>, mais il est au même temps allé au delà de cette perspective en ayant recours aux implicatures. Celles-ci n'étant pas liées de manière systématique à l'usage habituel des phrases ou à leur signification littérale, la difficulté consiste donc à déterminer la source de leur contenu. Pour ce faire, Grice a proposé de faire dériver les implicatures conversationnelles de certains *principes conversationnels*. Ainsi, il a soutenu que les implicatures résultent de l'exploitation par le locuteur de quatre *maximes conversationnelles* (parallèlement, l'interlocuteur infère le contenu des implicatures par le biais d'un raisonnement qui le conduit à vérifier si le dire du locuteur est conforme à ces maximes) [GRI 89, p. 26-27].

---

<sup>8</sup> Cette vision est intéressante du point de vue philosophique, car elle ne requiert pas l'existence d'un ensemble particulier de sense-data.

<sup>9</sup> Combiner une vision du sens comme usage avec une approche vériconditionnelle du sens est une tâche très difficile. À notre connaissance, Grice ne s'y est pas attelé, mais on peut, sur ce point, se référer à [DUM 76].

- (a) Quantité :
  1. Faites en sorte que votre contribution soit aussi informative que nécessaire.
  2. Ne rendez pas votre contribution plus informative que nécessaire.
- (b) Qualité :
  1. Ne dites pas ce que vous croyez être faux.
  2. Ne dites pas ce pour quoi vous manquez de preuves.
- (c) Relation : Soyez pertinent.
- (d) Manière : Soyez perspicace :
  1. évitez d'être obscur,
  2. évitez d'être ambigu,
  3. soyez bref,
  4. soyez ordonné.

On peut supposer que les locuteurs suivent ces règles sur la base d'une hypothèse d'arrière-plan générale, que Grice appelle le principe de coopération :

« Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé » [GRI 79, p. 93] (traduction française de Wilson et Sperber).

En d'autres termes, Grice fait l'hypothèse que les interlocuteurs partagent une volonté commune (qui serait d'atteindre un objectif conversationnel) et que les locuteurs vont adapter leurs propos de façon à faire avancer cet objectif. Les moyens mis en œuvre sont de suivre les maximes conversationnelles, qui sont censées être des règles universelles qui guident à la fois la production et l'interprétation d'un énoncé, en fournissant un ensemble d'outils communs au locuteur et à l'interlocuteur.

Bien que Grice ait été le premier à formuler une liste de maximes pour expliquer les implicatures conversationnelles, on trouve néanmoins des travaux plus anciens qui évoquent déjà l'idée de principes conversationnels généraux, et qui font même référence à des généralisations très comparables aux quatre maximes de Grice.

### **1.3.1. Implication contextuelle (qualité)**

Le genre de conditions qui régulent la conversation et que Grice a exprimées dans ses maximes permet de distinguer les implicatures conversationnelles des autres types d'inférences pragmatiques. Par exemple, il y a les informations que l'on peut déduire du fait que le locuteur prononce une certaine phrase, ou la prononce d'une certaine manière, sans avoir à considérer ce qui est dit dans l'énoncé. C'est le cas quand un locuteur a besoin d'attention ou est nerveux [BAC 06]. Ces éléments d'information sont cependant inférés par induction à partir de l'énonciation vue comme un signe physique ou naturel – ces inférences ne découlent pas de l'attribution d'un quelconque statut normatif à l'échange conversationnel dans lequel l'énonciation s'insère. Ce type d'inférence pragmatique est lié à ce que Grice [GRI 57] a discuté sous le terme de « signification naturelle » (section 1.2.3) et doit être bien distingué des implicatures. En effet, les implicatures font toujours partie de ce qu'un locuteur veut transmettre par ses paroles, si bien qu'elles réalisent toujours un but discursif. À l'inverse, la nervosité du locuteur par

exemple, bien qu'on puisse l'inférer du tremblement de sa voix, ne fait pas partie de ce que le locuteur veut transmettre.

On peut facilement montrer que certaines des informations concernant le locuteur qui découlent des propriétés naturelles de son énoncé sont sans pertinence pour l'interprétation. Mais d'autres implications liées à l'énoncé se sont révélées plus subtiles. Un exemple notable est l'implication que si un locuteur dit  $p$  alors il croit que  $p$ . Ce type d'implication, qui peut être rapproché du paradigme de la prétendue implication contextuelle, sous-tend le paradoxe bien connu de G. E. Moore [MOO 42]. Moore a noté qu'il serait absurde que je prononce une phrase de la forme  *$p$  mais je ne crois pas que  $p$*  à quelque moment  $t$  que ce soit, même dans le cas où les deux conjoints de cette phrase seraient vrais à  $t$ . Ainsi, il serait absurde que je dise « Il pleut mais je ne crois pas qu'il pleuve » même si, en fait, il est possible qu'il pleuve au moment où je prononce cet énoncé et qu'à ce même moment, je ne crois pas qu'il pleuve. Une telle affirmation semble contradictoire, même si, logiquement, aucun des deux conjoints n'implique la négation de l'autre ; en particulier, le fait que je dise « Il pleut » n'implique pas logiquement que je crois qu'il pleut.

Le paradoxe de Moore a provoqué de nombreuses discussions philosophiques sur la question des normes, pour déterminer ce qu'est un contexte de conversation normal ou un acte d'affirmation normal. Hungerland [HUN 60] a ainsi examiné la nature de l'implication qui conduit de l'affirmation que  $p$  à l'affirmation que *je crois que  $p$* . Elle rejette d'abord une explication inductive de cette implication, qu'elle attribue à Moore lui-même et à Paul Edwards, selon laquelle nous inférons, de l'assertion que  $p$  par le locuteur, qu'il croit que  $p$ , parce que les individus ont tendance à croire ce qu'ils affirment<sup>10</sup>. Dans l'élaboration de sa propre explication, elle pose les conditions suivantes qui, selon elle, doivent être remplies pour qu'il y ait implication contextuelle<sup>11</sup> :

- 1) le discours doit se dérouler dans un contexte d'affirmation (*stating context*) (par exemple, il ne doit pas se dérouler dans le contexte d'une pièce de théâtre) ;
- 2) (i) le locuteur doit avoir l'intention de dire la vérité et (ii) il doit faire une utilisation correcte du langage (la conjonction de (i) et (ii) correspond à ce que Hungerland appelle la « présomption de normalité »).

En discutant le corrélat *inférentiel* de l'implication contextuelle (c'est-à-dire le point de vue de *l'interlocuteur*), Hungerland écrit :

<sup>10</sup> Hungerland [HUN 60] fait remarquer que *mais (but)* peut être utilisé pour introduire des exceptions à des généralisations inductives. Comme par exemple dans « C'est un pingouin, mais il peut voler » (« He's a penguin but he can fly »). Une théorie de l'implication contextuelle basée sur l'induction ne peut donc pas expliquer l'étrangeté du contraste dans l'exemple de Moore. Nous notons en passant que le test de Hungerland basé sur *mais (but)* pourrait être employé pour distinguer l'implicature de l'implication contextuelle : en général, *but* peut servir à annuler des implicatures mais il ne peut pas être utilisé pour annuler l'implication contextuelle dans l'exemple du paradoxe de Moore.

<sup>11</sup> Il y a une condition ultérieure que nous ne considérons pas essentielle pour nos fins.

« En supposant que X croit que p sur la base du fait qu'il dit « p » dans un contexte d'affirmation, nous ne retraçons ni les implications de son affirmation ou de quelque autre affirmation que ce soit, ni nous n'inférons inductivement qu'il est sincère et qu'il fait une utilisation correcte du langage. *L'inférence contextuelle (si nous souhaitons utiliser cette expression)<sup>12</sup> est plutôt une question de supposition commune, en l'absence de preuves du contraire, que, dans une situation de communication, les actes d'affirmation sont normaux* »<sup>13</sup> [HUN 60, p. 233] (nous soulignons).

Traiter l'intention qu'a le locuteur de dire la vérité comme une des conditions préalables à toute communication normale s'avère très proche de la première partie de la maxime de qualité de Grice. Et à la page 256, Hungerland considère d'autres types d'implications contextuelles : l'implication que le locuteur a des preuves en faveur de p, qui viennent de ce que le locuteur a dit p. Cette implication nécessite une notion de rationalité et a à voir avec la seconde maxime de Grice, la maxime de qualité.

### 1.3.2. Manière

On peut trouver dans le travail des rhétoriciens classiques comme un avant-goût de la maxime de manière de Grice. Horn [HOR 14] cite Dionysius de Halicarnassus et Quintilien comme des précurseurs de la sous-maxime « Soyez ordonné ». La citation suivante de Quintilien montre qu'il reconnaît l'importance de la brièveté et sa dépendance à l'égard de la pertinence et de la quantité :

« Personnellement, quand j'utilise le terme brièveté [brevitas], je veux dire ne pas dire moins, mais ne pas dire plus que ce que les circonstances exigent » [QUI 63, IV, chap. 2, p. 43]

Allan [ALL 04] examine certaines affirmations d'Aristote qu'il rapproche des maximes de Grice. Toutes celles qui suivent sont à comparer avec la maxime de manière :

« Le style pour être bon doit être clair, comme le prouve le fait que la parole qui ne parvient pas à transmettre un sens clair ne parviendra pas à faire exactement ce que la parole doit faire » [ARI 84b, 1404b2].

« Le naturel est persuasif, l'artificiel est le contraire ; car nos auditeurs se méfient et pensent que nous avons un dessein contre eux » [ARI 84b, 1404b18].

---

<sup>12</sup> Il faut noter que Hungerland questionne la pertinence du terme *inférence* ici, parce qu'elle considère la proposition que l'on croit ce que l'on affirme comme une supposition, et non comme une conclusion.

<sup>13</sup> « In assuming that X believes p, on the basis of the fact that he says "p" in a stating context, we are neither tracing the entailments of his statement or any other statement or inductively inferring his sincerity and correct use of language. Contextual inference (if we wish to use the word) is a matter, rather, of a communal assumption in the absence of evidence to the contrary, that, in a situation of communication, acts of stating are normal. »

« Les mots étranges, les mots composés et les mots inventés doivent être utilisés avec parcimonie parce qu'ils s'écartent de ce qui est convenable » [ARI 84b, 1404b29].

« Évitez les ambiguïtés, à moins que vous ne souhaitiez vraiment être ambigu » [ARI 84b, 1407a33].

« Les mots au sens ambigu sont principalement utilisés par le sophiste pour induire en erreur ses auditeurs. Les synonymes sont utiles au poète » [ARI 84b, 1404b38].

### 1.3.3. Économie (quantité et relation)

Des éléments de réflexion sur le caractère coopératif de la conversation, en tant que forme d'interaction sociale, ont été produits bien avant Grice : nous avons ainsi mentionné l'approche de la conversation comme acte social chez Thomas Reid et nous avons fait allusion à l'idée de collaboration présente dans les *Recherches philosophiques* de Wittgenstein sur la signification. D'autres auteurs ont cherché à mieux comprendre l'imbrication des rôles de locuteur et d'interlocuteur et la manière dont leurs interactions peuvent affecter la production des discours. En témoignent les travaux de Hermann Paul et George Zipf, qui ont proposé des principes d'économie pouvant s'appliquer à la conversation comme entreprise coopérative [HOR 14].

Paul [PAU 80] a introduit un principe d'économie d'expression dans le passage suivant :

« L'utilisation plus économique ou plus abondante de moyens linguistiques pour exprimer une pensée est déterminée par le besoin. [...] dans l'ensemble, notre activité linguistique se caractérise par une certaine parcimonie. Partout nous trouvons des modes d'expression qui forcent à faire exister ce qui est nécessaire à leur compréhension. La quantité de matériel linguistique utilisé varie dans chaque cas en fonction de la situation, de la conversation précédente, de ce qui s'apparente pour les locuteurs à un état d'esprit commun. Dans certaines conditions, un mot en dit autant qu'une phrase entière sous d'autres conditions. Si nous prenons comme norme la forme d'expression qui transmettra une pensée dans toutes les conditions possibles à tout auditeur possible, les autres formes utilisées semblent défectueuses » [PAU 80, p. 351].

Le principe d'économie d'expression sous-tend le trait de parcimonie décrit ici. Paul s'est intéressé tout particulièrement au changement linguistique et il a discuté ce principe d'économie dans un travail sur les énoncés elliptiques du type *Jean écrit bien, Jacques mal*. Il est facile de voir la pertinence de ce principe par rapport à ce que nous appelons aujourd'hui l'accommodation des présuppositions. Dire « je dois aller chercher ma sœur à l'aéroport » dans un contexte où le fait que j'ai une sœur n'est pas une connaissance partagée me permet de m'exprimer de façon concise, en m'appuyant sur la capacité de mon interlocuteur à déduire les informations dont il a besoin pour comprendre mes propos (plus précisément, pour s'assurer que certains termes singuliers ont une référence). Compter sur les implicatures d'un énoncé pour communiquer des informations supplémentaires est une illustration supplémentaire du principe de Paul. Paul discute aussi d'énoncés réduits à un seul mot, comme *Feu !* ainsi que de l'usage métaphorique que Cicéron fait de l'expression littérale « retirez votre main du tableau » (*Manum de tabula*), dans un contexte où l'artiste échoue à finir son tableau.

Zipf [ZIP 49], quant à lui, a proposé un principe de moindre effort :



« Cela signifie, par exemple, qu'en résolvant ses problèmes immédiats, une personne les considérera dans le contexte de ses probables problèmes futurs, tels qu'elle les estime elle-même. De plus, elle s'efforcera de résoudre ses problèmes de manière à minimiser le travail total, nécessaire pour résoudre à la fois ses problèmes immédiats et ses probables problèmes futurs. Cela signifie que la personne s'efforcera de réduire au minimum le taux moyen probable de sa dépense de travail [*work-expenditure*] (au fil du temps). Et ce faisant, elle minimisera ses efforts » [ZIP 49, p. 1].

Illustrons le principe de Zipf en l'appliquant à l'exemple (1), répété ci-après :

- (1) a. Q : Venez-vous à la fête ?  
A : Je dois travailler.
- b. A ne va pas à la fête.

En supposant que Q infère (1b) de la réponse effective de A dans (1a), la réponse de A fournit moins d'informations que la réponse complète alternative « Je dois travailler donc je ne peux pas venir à la fête ». Toutefois Q reste en position de pouvoir calculer la réponse que A entend lui donner, car Q suppose qu'il partage avec A le même objectif conversationnel – celui de répondre à la question posée – et fait par conséquent l'hypothèse que la réponse de A est pertinente par rapport à la question posée. Ainsi, la maxime de relation et la seconde sous-maxime de quantité sont reflétées dans le principe de Zipf<sup>14</sup>.

On pourrait objecter que A aurait pu être encore plus efficace – un simple « non » aurait certainement été plus court et plus direct. On pourrait donc dire que des échanges comme (1), bien qu'intuitivement acceptables, ne sont pas conformes au principe qui exige un effort *minimal*. Pourtant, si nous regardons comment Zipf définit le moindre effort dans le passage cité ci-avant, nous voyons que le principe n'est pas violé : ce qui importe n'est pas seulement le problème immédiat auquel A est confronté, à savoir comment répondre à la question de Q, mais aussi les problèmes que A envisage comme probables dans l'avenir. Si A avait simplement répondu « Non », Q aurait peut-être enchaîné avec « Pourquoi pas ? » et A aurait dû alors répondre à deux questions au lieu d'une. En disant « je dois travailler », A fournit indirectement une réponse à la question de Q et une explication de sa réponse et, ce, en une seule phrase.

#### 1.4. Les inférences défaisables

Comme l'a mis en évidence la section 1.2, Grice a élaboré la notion d'implicature conversationnelle en s'opposant partiellement à certains travaux consacrés à la sémantique des expressions du langage naturel (telles que *et*, *ou*, *certain* ou *sembler*). Pour expliquer, par exemple, la tendance que l'on a d'inférer *Certains F ne sont pas G* (ou *Tous les F ne sont pas G*) d'une phrase de la forme *Certains F sont G*, on peut soutenir que *certain* possède une signification qui n'est pas celle du quantificateur existentiel et qui implique *pas tous*. L'approche de Grice a ainsi consisté à se détourner de la sémantique des expressions particulières et à se focaliser sur les relations inférentielles que l'on peut établir entre, par exemple, *Certains F sont G* et *Certains F ne sont pas G*. En s'intéressant à la nature de cette relation

---

<sup>14</sup> Zipf a également proposé une notion d'économie de l'interlocuteur ; voir [HOR 14] pour plus de détails.

plutôt qu'à la sémantique lexicale, Grice a pu regrouper un large éventail d'exemples sous la catégorie des implicatures conversationnelles, y compris même des exemples comme (1b), rappelé avant, pour lesquels personne ne penserait à proposer une explication basée sur le sens lexical.

Selon Grice, le type de relation qui existe entre (1b) et l'information disponible dans le contexte du discours en (1a) a des propriétés caractéristiques qui la distinguent clairement du type d'inférence déductive étudié par Aristote, Frege et Russell. Dans cette section, nous comparons les différents types d'inférences et présentons brièvement l'histoire des discussions portant sur ces exemples, afin de mettre en évidence et de contextualiser les propriétés qui caractérisent les implicatures conversationnelles.

D'un point de vue historique, l'essentiel des travaux consacrés aux schémas d'inférences a porté sur le raisonnement déductif dans le but de caractériser la forme des arguments valides. Dans la recherche de la connaissance, l'idéal est de partir de prémisses connues comme étant vraies, puis de procéder étape par étape, avec soin, pour aboutir à des conclusions nouvelles, sans laisser la porte ouverte à l'erreur. Les philosophes ont donc cherché à analyser et à codifier soigneusement les processus permettant de passer d'une vérité connue à une vérité nouvelle<sup>15</sup>. Ainsi, un concept-clé dans le raisonnement déductif est la notion d'implication ; l'implication étant une relation de sens qui conduit d'un ensemble de propositions P à une proposition q et telle que, dans toutes les circonstances qui vérifient toutes les propositions de P, q est également vraie.

Parce que l'implication est une relation entre propositions plutôt qu'une relation entre phrases, elle possède quelque chose en commun avec le type d'inférence en jeu dans l'interprétation des implicatures. En termes gricéens, une implicature est *non détachable* du contenu sémantique exprimé par la phrase prononcée dans un certain contexte (c'est-à-dire de ce qui est dit par la phrase dans ce contexte) : de quelque manière que le locuteur choisisse d'exprimer ce contenu sémantique, l'implicature se présentera toujours dans le même contexte. Énoncer, par exemple, la phrase *Si Rose n'est pas allée à Berlin, alors elle est allée à Paris* donnera lieu aux mêmes implicatures d'exclusivité et d'ignorance qu'énoncer la phrase *Rose est allée à Berlin ou à Paris*. Ces implicatures sont indépendantes de la construction particulière choisie, tant que le contenu exprimé reste le même. Ainsi l'implicature, tout comme l'implication, est une relation entre propositions ; et même plus précisément, c'est une relation entre, d'un côté, un ensemble de propositions données en entrée et qui inclut ce que le locuteur dit dans le contexte de l'énoncé et, de l'autre, la proposition que l'interlocuteur infère comme étant le contenu de l'implicature produite par le locuteur.

Néanmoins, la relation qui existe entre d'une part ce qui est dit par le locuteur et d'autre part les implicatures qui sont associées à ses propos – ou ce que l'interlocuteur infère comme étant le contenu des implicatures en question – est très différente de l'implication. L'implication est *monotone* ou *non défaisable*, ce qui signifie que chaque fois que q suit, *via* l'implication, d'un ensemble de propositions  $\{P_1, \dots, P_n\}$ , q suivra également d'un ensemble plus grand de propositions  $\{P_1, \dots, P_n, P_{n+1}, \dots, P_{n+j}\}$  (pour  $j > 0$ ). Le type d'inférence sur lequel s'appuie l'implicature, en revanche, est *non monotone* ou *défaisable*. Supposons qu'un locuteur S ait l'intention qu'un interlocuteur H infère une proposition q à partir des informations contextuelles  $\{P_1, \dots, P_n\}$  (qui incluent le contenu sémantique de quelque chose que S a dit avec l'intention de déclencher cette inférence chez H), ou que H puisse raisonnablement supposer que S ait cette intention et que H en tire donc la conclusion q. Même dans ce cas, si q est une implicature conversationnelle, alors le pas faisant passer de  $\{P_1, \dots, P_n\}$  à q peut être annulé à la lumière d'informations supplémentaires  $\{P_{n+1}, \dots, P_{n+j}\}$ . Dans la terminologie de Grice, une implicature

---

<sup>15</sup> Pour une histoire détaillée de la logique déductive, voir [KNE 62].

conversationnelle est *annulable* : une implicature q est annulée dans un contexte C lorsque l'agent responsable de q émet ou accepte un contenu qui implique non q. Pour des raisons similaires, une implicature conversationnelle peut également être *renforcée*. Il en est ainsi lorsque le locuteur, à l'origine de l'implicature q, s'engage *explicitement* sur la vérité de q. Il faut noter que le renforcement d'une implicature ne génère pas de redondance, car l'implicature n'est pas une implication de ce qui a été dit auparavant, mais seulement une hypothèse raisonnable basée sur ce qui a été dit et sur les informations contextuelles pertinentes.

L'existence de méthodes de raisonnement faillibles a été remarquée bien avant Grice. Aristote a parlé de l'induction, ce type d'inférence que nous faisons lorsque nous passons d'un ensemble d'instances observées à une conclusion générale qui s'applique à toutes les instances du même type, qu'elles aient été observées ou non [ARI 84a]. L'induction comporte un saut dans le jugement quand on passe d'observations particulières à un jugement universel, et c'est ce qui en fait un mode de raisonnement faillible. L'induction est bien sûr indispensable pour formuler des croyances sur le monde, et son importance est reconnue depuis longtemps. Si les systèmes déductifs ont fait l'objet d'une plus grande attention, ce n'est pas parce que la déduction est vue comme la seule forme importante de raisonnement, mais parce qu'elle conduit à des conclusions vraies (quand les prémisses sont vraies) et pas seulement probables et qu'elle se prête mieux à une modélisation rigoureuse (voir la question de l'induction chez David Hume [HUM 39]).

Le raisonnement sous-jacent au calcul des implicatures n'est toutefois pas un raisonnement inductif. Un interprète, qui infère une implicature, ne part pas d'un ensemble d'observations ou d'instances d'un phénomène pour en tirer une conclusion générale. À en juger la façon dont Grice en parle, il semble plutôt que, pour inférer le contenu d'une implicature, l'interprète cherche à comprendre pourquoi le locuteur a dit ce qu'il a dit ; il se demande quel contenu le locuteur avait l'intention de transmettre en produisant cet énoncé dans le contexte de la conversation en cours. De ce point de vue, l'inférence qui sous-tend le calcul du contenu d'une implicature est une abduction. Le raisonnement abductif a d'abord été mis au jour par Charles Sanders Peirce, qui l'a distingué du raisonnement inductif [PEI 55]. Pour Peirce, l'abduction est le processus de formulation d'une hypothèse explicative : d'abord, on observe un fait C surprenant et on note que si un ensemble de faits A était vérifié, alors C en découlerait (et n'aurait donc plus rien de surprenant). De ces prémisses, on conclut ensuite que A est une hypothèse digne d'être poursuivie et d'être testée par induction (voir « Abduction et Induction » dans [PEI 55]). Depuis l'époque de Peirce, on en est venu à analyser l'abduction comme l'inférence de la meilleure explication : de toutes les explications possibles pour C, A est la meilleure. On a donc des raisons de conclure que A, ou du moins de poursuivre l'hypothèse que A.

Quand on applique ce type de raisonnement aux implicatures, on obtient que lorsqu'un locuteur S dit p, l'interlocuteur H cherchera à comprendre *pourquoi* S a dit p. Le principe de coopération et les maximes conversationnelles, ainsi que la connaissance du monde et du contexte de l'énoncé, aideront H à trouver la meilleure explication. Si la meilleure explication pour que S ait dit p implique alors que S veuille communiquer q, H adoptera q comme hypothèse de travail concernant ce que S a voulu dire (sauf si H a des raisons indépendantes de douter de la vérité de q)<sup>16</sup>. L'inférence q peut être annulée parce qu'une conclusion déduite par abduction n'est pas une implication – en effet, même si une proposition s'avère être la meilleure explication parmi un ensemble d'alternatives connues ou concevables, cela n'en fait pas pour autant une proposition vraie.

---

<sup>16</sup> Pour une discussion du rôle de l'abduction dans l'interprétation du discours, voir [HOB 04].

Une autre façon d'expliciter le processus de raisonnement qui sous-tend le calcul des implicatures est d'utiliser une logique des défauts ou logique non monotone. Le développement de ces systèmes, qui a émergé dans le cadre des recherches en intelligence artificielle, a eu lieu après que Grice a introduit sa notion d'implicature conversationnelle (voir [MCC 69, 77 ; REI 80, MOO 85, KOO 17]). On peut considérer que ces systèmes sont bien adaptés pour modéliser la façon dont les interlocuteurs infèrent le contenu d'une implicature. L'abduction, dont on a rappelé le fonctionnement ci-avant, oblige à classer un ensemble d'implications (une condition nécessaire pour qu'une hypothèse A explique un certain état de choses C est que A implique C), mais ce classement nécessite une sorte de fonction de coût ou de valeur exogène. Or une logique non monotone code directement les conditions défaisables d'une manière qui permet de faire appel aux modèles d'inférence familiers de la logique déductive tout en relâchant la fonction d'implication. Plutôt que de faire des affirmations universelles comme *Pour tout x, si x est un oiseau, alors x vole*, la logique non monotone utilise des conditionnels défaisables, comme (A) :

(A) *Pour tout x, si x est un oiseau normal, alors x vole.*

Une inférence faite à partir d'un conditionnel défaisable peut alors être remplacée par une inférence faite à partir d'un conditionnel défaisable plus spécifique, comme par exemple (B) :

(B) *Pour tout x, si x est un pingouin normal, alors x ne vole pas.*

Un pingouin n'est pas un oiseau normal, donc le conditionnel le plus général (A) ne s'applique pas à une entité x si x est un pingouin. Le fait que certains x soient à la fois un oiseau et un pingouin ne conduit pas à la conclusion contradictoire que x vole (étant un oiseau) et ne vole pas (étant un pingouin), parce que l'on conclut simplement de (B) que x ne vole pas.

Si nous reprenons l'exemple (1), nous pouvons mettre en évidence les conditions défaisables qui entrent en jeu dans le calcul des implicatures.

- (1) a. Q : Venez-vous à la fête ?  
R : Je dois travailler.  
b. R ne va pas à la fête.

On peut décrire le chemin qui conduit de (1a) à (1b) comme suit. Q assume que :

- (i) R est coopératif, ce qui signifie que R tentera d'aider Q à atteindre les objectifs conversationnels de Q (principe de coopération).

Comme Q a posé une question, cela signifie que :

- (ii) R répondra à la question de Q en donnant la réponse ou des éléments de réponses (si possible).

Comme R ne répond pas directement à la question, Q inférera que :

- (iii) la réponse de R est pertinente pour trouver la réponse (maxime de relation) ;

(iv) R a clairement et honnêtement fourni (au mieux de ses capacités) la quantité d'informations nécessaire pour trouver une réponse (maximes de manière, de qualité et de quantité).

Q va utiliser des connaissances communes, comme (v), pour trouver la relation entre le travail et la fête :

(v) Si on doit travailler au temps t, alors (normalement) on ne va pas à une fête au temps t.

Pour que cela soit pertinent, il reste encore à Q à faire une dernière inférence :

(vi) R doit travailler au moment de la fête.

(Pour faire l'inférence (vi), Q devra résoudre la référence temporelle, qui est restée implicite dans la réponse de R « Je dois travailler »). Cela permet à Q de conclure de manière défaisable que R ne va pas à la fête.

Les restrictions *si possible*, *au mieux de ses capacités* et *normalement* dans les conditionnelles (ii), (iv) et (v) indiquent un raisonnement défaisable. En fait, les maximes elles-mêmes ont un caractère défaisable : un locuteur peut choisir de violer une maxime, et parfois – si, par exemple, il ne peut pas satisfaire la quantité sans violer la qualité parce qu'il n'a pas les preuves nécessaires – il peut être forcé de violer une maxime [GRI 75, p. 30]. Présenté de cette façon, le processus de raisonnement qui sous-tend l'inférence du contenu d'une implicature se rapproche d'un processus de raisonnement déductif, mais avec des conditions qui sont défaisables au lieu d'être universelles. Cet affaiblissement des conditions universelles à des conditions qui sont restreintes à « la plupart » rappelle la discussion d'Aristote sur les raisonnements dialectiques et les enthymèmes qui sont des schémas d'argumentation défaisables, construits sur des opinions acceptées et non sur des vérités certaines (voir [ARI 84a, 84b ; WAL 05, BUR 15]).

La nature logique de la relation qui existe entre ce qui est dit et les implicatures n'a pas été exposée dans le détail, dans le travail de Grice. D'un côté, le calcul du contenu des implicatures semble relever d'une sorte de raisonnement dialectique et défaisable, remontant aux travaux d'Aristote sur les enthymèmes. De l'autre, ce calcul semble parfois comparable à une espèce d'abduction, surtout lorsque Grice, en introduisant une condition de détermination<sup>17</sup>, suggère que les interlocuteurs cherchent à calculer le contenu des implicatures pour résoudre une tension entre ce que le locuteur dit d'une part et le principe de coopération et les maximes conversationnelles d'autre part. Notre but dans cette section n'a pas été de résoudre cette question, mais plutôt de montrer que les caractéristiques logiques qui définissent les implicatures conversationnelles – la non-détachabilité, l'annulabilité et la renforçabilité – découlent d'une relation inférentielle non déductive entre ce qui est dit et ce qui est impliqué, du même type que dans les systèmes actuels de logique non monotone. Notre objectif a aussi été de souligner la place que le raisonnement non déductif avait eu dans les discussions philosophiques antérieures à Grice.

---

<sup>17</sup> La condition de détermination stipule que pour qu'une proposition q soit une implicature, l'interlocuteur doit supposer que le locuteur savait ou croyait que q, pour que ce qu'il a dit soit conforme au principe de coopération et aux maximes conversationnelles (voir [GRI 75, p. 31]).

## 1.5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons proposé une courte synthèse des recherches philosophiques qui ont conduit à l'élaboration par Grice de la notion d'implicature conversationnelle. Cette notion s'est construite en prenant appui sur un ensemble de discussions antérieures, toutes centrées sur l'observation que la signification peut dépasser (ou différer de) ce qui est dit à strictement parler. Notre discussion s'est articulée autour de trois questions-clés : Comment les locuteurs peuvent-ils signifier plus que ce qu'ils disent à strictement parler ? Quelles sont les conditions contextuelles requises pour que la communication ait lieu ? Et quel est le type de raisonnement pragmatique utilisé pour calculer le contenu des implicatures ? Nous avons montré comment les propositions de Grice ont non seulement modifié le questionnement philosophique, mais également unifié un domaine empirique éclaté, où certains phénomènes avaient déjà été étudiés sans pour autant être rapprochés.

## 1.6. Bibliographie

- [ALG 99] ALGRA K., BARNES J., MANSFELD J., SCHOFIELD M. (DIR.), *The Cambridge history of Hellenistic philosophy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999.
- [ALL 04] ALLAN K., « Aristotle's footprints in the linguist's garden », *Language Sciences*, vol. 26, n° 4, p. 317-342, 2004.
- [ARI 84a] ARISTOTE, *Organon*, dans J. BARNES (DIR.), *The Complete works of Aristotle, Volume I*, Princeton University Press, Princeton, 1984.
- [ARI 84b] ARISTOTE, *Organon*, dans J. BARNES (DIR.), *The Complete works of Aristotle, Volume II*, Princeton University Press, Princeton, 1984.
- [AUG 96] AUGUSTIN, *De Doctrina christiana*, dans R. P. H. GREEN (DIR.), *Oxford Early Christian Texts*, Clarendon Press, Oxford, 1996.
- [AUS 62] AUSTIN J. L., *Sense and sensibilia*. Reconstituit à partir des notes manuscrites de G. J. Warnock. Oxford University Press, Oxford, 1962.
- [BAC 06] BACH K., « The top 10 misconceptions about implicatures », dans B. J. BIRNER et G. WARD (DIR.), *Drawing the boundaries of meaning : Neo-Gricean studies in pragmatics and semantics in honor of Laurence R. Horn*, p. 21-30, John Benjamins Publishing, Amsterdam, 2006.
- [BAL 18] BALTZLY D., « Stoicism », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/stoicism/>, 2018.
- [BUR 01] BURIDAN J., *Summulae de dialectica* (Yale Library of Medieval Philosophy), G. KLIMA (DIR.), Yale University Press, New Haven-Londres, 2001.
- [BUR 15] BURNYEAT M. F., « Enthymeme: Aristotle on the logic of persuasion », dans A. NEHAMAS et D. J. FURLE (DIR.), *Aristotle's Rhetoric : Philosophical Essays*, Princeton University Press, Princeton, 2015.
- [DAV 16] DAVID M., « The Correspondence theory of truth », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2016/entries/truth-correspondence>, 2016.
- [DEM 47] DE MORGAN A., *Formal logic*, Taylor & Walton, Londres, 1847.
- [DEM 58] DE MORGAN A., « On the syllogism III: and on logic in general », 1858. Réédité dans P. HEATH (DIR.), *On the Syllogism and Other Logical Writings*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1966.
- [DEM 61] DE MORGAN A., « Hamiltonian logic », *Athenaeum*, n° 1783, p. 883-884, 1861.

- [DUM 76] DUMMETT M., « What is a theory of meaning? (II) », dans G. EVANS et J. MCDOWELL (DIR.), *Truth and Meaning: Essays in Semantics*, Clarendon Press, Oxford, 1976.
- [GRI 57] GRICE H. P., « Meaning », *Philosophical Review*, vol. 66, n° 3, p. 377-388, 1957.
- [GRI 61] GRICE H. P., « The causal theory of perception », dans J. DANCY (DIR.), *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, vol. 35, p. 121-168, 1961.
- [GRI 75] GRICE H. P., « Logic and conversation », dans P. COLE et J. MORGAN (DIR.), *Syntax and Semantics 3*, Academic Press, New York, 1975. Réimprimé comme chapitre 2 de [GRI 89], p. 22-40.
- [GRI 81] GRICE H. P., « Presupposition and conversational implicature », dans P. COLE (DIR.), *Radical Pragmatics*, Academic Press, New York, 1981.
- [GRI 89] GRICE H. P., *Studies in the way of words*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1989.
- [HAM 60] HAMILTON W., SIR, *Lectures on logic, volume I*, Blackwood, Édimbourg, 1860.
- [HOB 04] HOBBS J. R., « Abduction in natural language understanding », dans L. HORN et G. WARD (DIR.), *The Handbook of Pragmatics*, Blackwell, Oxford, 2004.
- [HOR 14] HORN L. R., « The roots of (scalar) implicature », dans S. P. REDA (DIR.), *Pragmatics, Semantics and the Case of Scalar Implicatures* (Palgrave Studies in Pragmatics, Language and Cognition), Palgrave Macmillan, Londres, 2014.
- [HUM 39] HUME D., *A treatise of human nature*, Oxford University Press, Oxford, 1739.
- [HUN 60] HUNGERLAND I. C., « Contextual implication », *Inquiry: An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, vol. 3, n° 1-4, p. 211-258, 1960.
- [JON 08] DE JONGE C. C., *Between grammar and rhetoric: Dionysius of Halicarnassus on language, linguistics and literature*, Brill, Leyde, 2008.
- [KLI 96] KLIMA G., « The semantic principles underlying saint Thomas Aquinas's metaphysics of being », *Medieval Philosophy and Theology*, vol. 5, p. 87-141, 1996.
- [KLI 01] KLIMA G., « Buridan's theory of definitions in his scientific practice », dans J. M. M. H. THIJSEN et J. ZUPKO (DIR.), *The metaphysics and natural philosophy of John Buridan, Medieval and Early Modern Science*, Brill, Leyde, 2001.
- [KNE 62] KNEALE W., KNEALE M., *The development of logic*, Clarendon Press, Oxford, 1962.
- [KOO 17] KOONS R., « Defeasible reasoning », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/win2017/entries/reasoning-defeasible/>, 2017.
- [MCC 69] MCCARTHY J., HAYES, P. J., « Some philosophical problems from the standpoint of artificial intelligence », dans B. MELTZLER et D. MICHIE (DIR.), *Machine Intelligence 4*, Edinburgh University Press, Édimbourg, 1969.
- [MCC 77] MCCARTHY J., « Epistemological problems of artificial intelligence », *Fifth International Joint Conference on Artificial Intelligence*, Cambridge, États-Unis, août 1977.
- [MIL 67] MILL J. S., *An examination of Sir William Hamilton's philosophy* (3<sup>rd</sup> edn.), Longman, Londres, 1867.
- [MOO 42] MOORE G. E., « A reply to my critics », dans P. SCHLIPP (DIR.), *The philosophy of G. E. Moore*, Tudor, Evanston, 1942.
- [MOO 85] MOORE R. C., « Semantic considerations on nonmonotonic logic », *Artificial Intelligence*, vol. 25, p. 75-94, 1985.
- [NEA 92] NEALE S., « Paul Grice and the philosophy of language », *Linguistics and Philosophy*, vol. 15, n° 5, p. 509-559, 1992.

- [ORI 13] ORIGÈNE, *De principiis*, dans P. KOETSCHAU (DIR.), *Origenes Werke V*, Hinrichs, Leipzig, 1913 ; G. W. BUTTERWORTH (TRAD.), *Origen on First Principles*, Society for Promoting Christian Knowledge, Londres, 1936.
- [PAU 80] PAUL H., *Prinzipien der sprachgeschichte*, Halle a. S., Max Niemeyer, 1880 ; H. A. STRONG (TRAD.), *Principles of the history of language*, Macmillan, Londres, 1888.
- [PEI 55] PEIRCE C. S., *Philosophical writings of Peirce*, dans J. BUCHLER (DIR.), Dover Publications, New York, 1955.
- [PLA 97] PLATON, *Sophist*, dans J. M. COOPER (DIR.), *Plato: Complete Works*, Hackett, Indianapolis, 1997.
- [QUI 63] QUINTILIEN, *Institutio oratoria*, vol. 3, H. E. BUTLER (TRAD.), Loeb Classical Library, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1963.
- [REI 11] REID T., *Essays on the intellectual powers of man*, Cambridge University Press, Cambridge, 2011.
- [REI 80] REITER R., « A logic for default reasoning », *Artificial Intelligence*, vol. 13, p. 81-137, 1980.
- [RUS 05] RUSSELL B., « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n° 56, p. 479-493, 1905.
- [RUS 19] RUSSELL B., *Introduction to mathematical philosophy*, George Allen and Unwin, Londres, 1919.
- [STH 52] SAINT THOMAS D'AQUIN, *The Disputed Questions on Truth*. R. W. MULLIGAN (TRAD.), Henry Regnery Company, Chicago, 1952.
- [STH 06] SAINT THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae*, dans T. GILBY (DIR.), Cambridge University Press, Cambridge, 2006.
- [SMI 19] SMITH R., « Aristotle's logic », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/sum2019/entries/aristotle-logic/>, 2019.
- [STR 50] STRAWSON P. F., « On referring », *Mind*, vol. 59, p. 320-334, 1950.
- [STR 52] STRAWSON P. F., *Introduction to logical theory*, Methuen & Co. Ltd, Londres, 1952.
- [STU 18] STUDTMANN P., « Aristotle's categories », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/aristotle-categories/>, 2018.
- [TUR 17] TURRI J., « Thomas Reid », dans M. CAMERON, B. HILL et R. J. STANTON (DIR.), *Sourcebook in the History of Philosophy of Language* (Springer Graduate Texts in Philosophy 2), Springer International Publishing, Cham, Suisse, 2017.
- [WAL 05] WALTON D., REED C., « Argumentation schemes and enthymemes », *Synthese : An International Journal for Epistemology*, vol. 145, n° 3, p. 339-370, 2005.
- [WHA 48] WHATELY R., *Elements of logic* (9<sup>th</sup> edn), John W. Parker, Londres, 1848.
- [WIT 63] WITTGENSTEIN L., *Tractatus logico-philosophicus*, Suhrkamp Verlag, Berlin, 1963.
- [WIT 86] WITTGENSTEIN L., *Philosophical investigations*, traduit de l'allemand par G. E. M. ANSCOMBE (TRAD.), Basil Blackwell, Oxford, 1986.
- [WIT 01] WITTGENSTEIN L., *Tractatus logico-philosophicus*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 2001.
- [ZIP 49] ZIPF G. K., *Human behavior and the principle of least effort: an introduction to human ecology*, Addison-Wesley Press, Cambridge, Massachusetts, 1949.
- [ZUP 18] ZUPKO J., « John Buridan », dans E. N. ZALTA (DIR.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, disponible à l'adresse : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2018/entries/buridan/>, 2018.



